

DEPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement de BERNAY  
Canton de Brionne  
COMMUNE  
DE  
BERTHOUVILLE

N°010/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation **L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le huit avril à vingt heures trente.**  
03/04/2022 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage

**Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, LAVEILLE Olivier, AUMONT Alexis, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

**Absent excusé :** Monsieur LE HALPERT Patrick.

Présents 09

Votants 09

**Absent non excusé :** Monsieur DESCHAMPS Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

**Objet : Participation aux frais fonctionnement de l'école de Franqueville pour l'exercice 2021**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Franqueville demandera une participation aux frais de fonctionnement pour l'école pour **l'exercice 2021** d'un montant d'environ 25 115.00 euros, ainsi qu'une participation action éducative d'un montant d'environ 950 euros (soit 50 euros par enfant).

Cette dépense est prévue au Budget Primitif 2022, à l'article 6558 (chapitre 65 – autres charges de gestion courante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par **9 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention :**

- Autorise Madame Le Maire à mandater le montant demandé lorsque la commune recevra le titre exécutoire.

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le

Le Maire